

La
Bruyère

Le champ est ouvert

Numéro 9

Novembre 2005

DANS CE NUMÉRO :

Et si Ecolo n'avait pas été là ?	2
Quelques propositions Ecolo au conseil communal	2
Initiatives citoyennes pour l'environnement	3
L'accueil extra-scolaire en marche ?	3
Classement des communes	3
Portrait : Claire Parmentier, échevine Ecolo de l'enseignement à Gembloux	4

La Bruyère, commune la plus riche de la province de Namur (IPP 2004); La Bruyère, classée 24^{ème} commune wallonne pour son efficacité selon l'IRES (2005), en 37^{ème} position au palmarès du niveau de vie (Le Vf, 20/6/2003), ...que demander de plus pour un maïeur à l'aube d'une nouvelle échéance électorale ?

Avec un tel bulletin, n'importe quel bourgmestre pourrait prétendre à être le premier de la classe. Le MR fédéral ne semble pas être conscient de la perle rare qu'il détient parmi ses membres à La Bruyère. Dans d'autres partis, un tel gestionnaire et argentier aurait depuis longtemps mérité une sérieuse promotion ... Pourtant le maïeur de La Bruyère est bien un chantré du

Editorial

ECOLO, de l'énergie pour faire entrer La Bruyère dans le XXI^{ème} siècle

libéralisme: pas de subside aux associations ni de demande de subsidiation des projets auprès des autorités compétentes (zones 30 financées sur «fonds propres», idem pour la future maison des personnes âgées); pas de régulation du marché immobilier ni locatif (laissons faire la loi de l'offre et de la demande quitte à ce que les jeunes de La Bruyère ne puissent y louer ou y acheter; qu'importe puisque les nouveaux venus rapportent -quitte à faire passer l'IPP de 7,2% à 8% de 2003 à 2004).

La fracture avec ce modèle de société, individualiste et du chacun pour soi, est perceptible depuis plusieurs mois. Le PS s'est enfin réveillé: comme le PSC hier il s'est fait gruger par le MR. Le divorce est à ce point consommé que le maïeur a repris les gouvernes dans les sujets les plus sensibles comme l'enseignement communal, pourtant prérogative de l'échevin PS, Pierre Radelet. La rentrée dans les écoles communales fut dès lors chaotique: 50 élèves en

moins mais surtout une qualité de vie pour les enfants et de travail de plus en plus déplorables pour les enseignants soumis au chantage de l'emploi et donc réduits au silence. Au bénéfice de l'enseignement libre ? Dans l'absolu non puisque

réseaux est telle que la proposition Ecolo de fédérer l'encadrement des garderies a été acceptée par le conseil communal et qu'une commission de l'extrascolaire a été créée (page 3).

Au-delà des 540000 € dépensés en 5 ans au budget extraordinaire de la commune, les enjeux scolaires et extrascolaires sont fondamentaux à La Bruyère. Il ne suffit pas de laisser venir un nombre croissant d'habitants, encore faut-il leur proposer les services minimaux qu'ils sont en droit d'attendre d'une commune du XXI^o siècle (voir page 2).

Aujourd'hui, il est plus que temps d'agir pour nos enfants: nous vous invitons dès lors à une soirée d'information **ce mercredi 23 novembre à 20h à Bovesse (salle «Le Maillon»)** consacrée à l'enseignement communal et aux activités extrascolaires (garderies) pour les enfants de tous les réseaux (voir aussi page 4)

Bienvenue à tous.

Le groupe Ecolo
de La Bruyère

ecolo La Bruyère

**Enseignement
Communal**

A VENDRE ?

Soirée d'information pour comprendre les enjeux de l'enseignement public et de l'accueil extra-scolaire (garderies) :
**Mercredi 23 novembre
20h—Salle « Le Maillon » à Bovesse**

avec deux échevines de l'enseignement :
Thérèse-Marie Bouchat (Floffe) et Claire Parmentier (Gembloux).

Editeur responsable : Jean Severin, rue des Déportés 11, 5200 Reines

comme le montre l'étude de l'IRES (page 3), le rapport entre le nombre d'enfants en âge scolaire et ceux fréquentant les écoles (communales et libres) de l'entité est très faible. L'urgence d'une concertation entre les

ecolo

EN DIRECT DU CONSEIL COMMUNAL

ET SI ECOLO N'AVAIT PAS ÉTÉ LA ?

Grâce à vous, électeurs de La Bruyère, Ecolo est représenté pour la première fois au Conseil Communal de La Bruyère. Par cette présence, certes bien isolée, Ecolo a pu informer la population de la Bruyère de la réalité communale : notre mandataire reçoit une information périodique sur la gestion communale lors des séances publiques ou à huis clos. Cette présence active, Jean Severin l'a mise à profit pour questionner, interpellier voire parfois infléchir certaines décisions.

Au début de la législature il y a 5 ans, la majorité MR-PS a décidé d'ignorer Ecolo : le bourgmestre empêchait les conseillers communaux de l'opposition d'exercer leur droit de parole. Dès lors, Ecolo a donc posé des questions publiques et ce sur 36 dossiers différents en 5 ans (1). Le conseiller communal Ecolo a donc pu en faire entendre les réponses bien que la presse locale n'en ait pas toujours fait écho,

Poser des questions ne suffit pas à La Bruyère sous le règne du bourgmestre Cappe, il faut aussi être entendu et écouté: les interventions sont systématiquement critiquées, souvent par des arguments vides ou faux. Si la forme légale de participation est aujourd'hui reconnue, le déficit démocratique demeure mais de manière plus

discrète. Hormis le Bourgmestre et occasionnellement l'un ou l'autre échevin, les membres de la majorité, surtout au MR, n'interviennent qu'exceptionnellement, se limitant à soutenir aveuglément le maieur. Les grandes décisions et les débats ont lieu à huis clos, lors des « réunions de majorité » : les beni-oui-oui libéraux et leurs gentils alliés socialistes avalisent en conseil communal les décisions prises au préalable et donc en secret.

Quand Ecolo met en exergue des erreurs du Collège des Bourgmestre et Echevins pour éviter qu'elles ne se répètent (et ne coûtent davantage aux finances communales), la majorité n'en tient pas compte et les répète aussitôt. Ainsi en a-t-il été des problèmes éprouvés depuis des années par les riverains du Centre Culturel d'Emines sans succès... jusqu'à l'intervention de la Justice qui a condamné nommément le bourgmestre Cappe.

Autres exemples illustres et révélateurs que ceux des départs de membres du personnel communal: garde-champêtre en chef, conducteurs de travaux, enseignants. Ces membres du personnel communal qui dans ce contexte ne perçoivent plus le sens de leur travail se démotivent.

La gestion en « bon père de famille » et le « bon sens » sur lesquels le bourgmestre dit faire reposer son action publique tentent paradoxalement de masquer l'absence de projet politique pour La Bruyère, de cohérence globale des décisions et surtout de développement durable pour tous.

Cette inaction publique entraîne de coûteuses incohérences sur les plans financiers, du temps et du respect humain dénoncés dans ces pages et au conseil communal par Ecolo à de multiples reprises.

Aujourd'hui, les dissensions entre le MR et le PS paralysent le fonctionnement même de la commune sensée être au service des citoyens de La Bruyère.

Pourtant, avec un conseiller communal (sur 19), Ecolo est parvenu à infléchir plusieurs décisions: des commissions ont été mises en place, des aménagements routiers ont été réalisés, l'accueil extra-scolaire a été structuré et a bénéficié de 50000 € de subsides.

Pour accéder à plus d'information, développer la démocratie locale et faire entendre la voix de chacun(e), Ecolo La Bruyère a besoin de votre soutien. Merci de votre confiance.

(1) voir ci-dessous.



GROS PLAN

QUELQUES PROPOSITIONS D'ECOLO AU CONSEIL COMMUNAL DE LA BRUYÈRE

- ✓ Droit d'interpellation par les citoyens des mandataires lors du conseil communal
- ✓ Demande d'une déclaration de politique générale
- ✓ Interpellation sur la réorganisation des services communaux et le licenciement de membres du personnel
- ✓ Demande de régularité de l'agenda des conseils communaux
- ✓ Rapports des intercommunales
- ✓ Critères d'engagement des enseignants et remplacement du directeur de Meux parti à la retraite
- ✓ Demande de réaction sur les projets de nouvelle ligne de chemin de fer, les nuisances autoroutières, l'absence de pistes cyclables et de trottoirs; de zones 30 à proximité des écoles; d'obstacles de sécurité
- ✓ Clarification de l'organisation de la zone de police, de la mise en conformité des salles communales; des mesures de sécurité face aux conduites de gaz, de saumure et lignes à Haute tension, ...
- ✓ Demande de mise à disposition des locaux communaux pour les associations, la participation à la société de logement social « La Joie du Foyer », ...
- ✓ Interpellation sur l'aménagement du territoire communal; la construction du hall omnisport; l'implantation d'une maison intergénérationnelle; l'absence de réaction communale face au projet extension du zoning de Rhinnes
- ✓ Demande d'explication pour la suppression des ramassages des encombrants, le dépôt de déchets contenant de l'amiante à Meux, etc

L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

DES INITIATIVES CITOYENNES QUI AMÉLIORENT L'ENVIRONNEMENT

Des citoyens de Rhinnes ulcérés de l'amplification du bruit causé par l'autoroute E42, ont pris l'initiative d'écrire à la commune puis à l'administration des routes (MET). Celle-ci a procédé depuis lors à un enduisage sur un tronçon très limité puis à quelques plantations sur les bas-côtés (après le viaduc côté village). Si ces citoyens reconnaissent l'intervention du MET pour réduire les nuisances sonores, ils estiment que ces solutions sont très insuffisantes. Il n'existe pas en Région Wallonne de normes de bruit à respecter en matière de transport routier pourtant selon l'OMS, l'exposition à un niveau de bruit supérieur à 55 dB (ce qui serait le cas de Rhinnes) est susceptible de nuire au bien-être et à la santé. Dès lors, une pétition adressée au Ministre Daerden (responsable des routes régionales) auprès des habitants de la localité a été lancée et aurait

déjà recueilli rapidement plusieurs centaines de signatures. La commune de La Bruyère devrait figurer sur la liste des sites prioritaires à aménager.

A Emines et à Villers-lez-Hest, plusieurs riverains de la Rue Royale se sont regroupés depuis un an afin de réduire la vitesse excessive sur cet axe dangereux du centre du village. Plusieurs démarches, pétition à l'appui, ont permis de sensibiliser le Ministre Daerden et d'appliquer quelques mesures - minimales - d'urgence comme une signalétique au sol. Déçu actuellement par l'absence de soutien de la commune et le peu d'aménagements réalisés, le groupe de citoyens ainsi mobilisé ne désespère pas, comme demandé, de voir appliquer des mesures plus contraignantes sur cet axe emprunté journalièrement par plusieurs dizaines d'enfants et d'adolescents pour se rendre à l'école ou au bus.



Classement des communes : n'importe quoi?

Sous le titre, « Le palmarès des villes et communes en Wallonie : une approche en termes d'efficacité », l'IRES de Louvain-La-Neuve classait récemment la commune de La Bruyère en 24^{ème} position des communes wallonnes.

A la lecture de l'étude, ce classement étonnant s'explique par le fait que les chercheurs de l'UCL ont construit un classement synthétique qui reprend une série d'indicateurs d'efficacité pour une commune. Ainsi le critère surdéterminant est celui des recettes (qui ne dépend que du revenu des habitants) où La Bruyère est en 13^{ème} position mais 91^{ème} pour la salubrité publique (présence d'un parc à conteneurs géré par le BEP), 110^{ème} pour la satisfaction des services administratifs, 126^{ème} pour le nombre d'enfants fréquentant les écoles de l'entité, 151^{ème} pour la satisfaction des routes, pistes cyclables et trottoirs ou des transports en commun, 162^{ème} pour le critère social (présences de crèches, de logements sociaux, ...) Une enquête récente (MEPS, 2004) avait quant à elle, classé La Bruyère 199^{ème} commune wallonne pour son dynamisme économique!

A l'analyse, ces classements s'avèrent peu glorieux pour la commune de La Bruyère, surtout quand ces données dépendent de la gestion communale elle-même.

L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE EN MARCHÉ ?



Déjà abordé dans notre numéro du mois de juin, l'accueil extra-scolaire est enfin devenu réalité grâce à la proposition Ecolo de mise en place d'une commission communale de l'accueil. Le Décret de la Communauté Française, initié par le Ministre Ecolo Jean-Marc Nollet, définit l'accueil comme les temps libres, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les WE et les vacances scolaires.

Par ailleurs, une partie du personnel d'accueil a suivi l'an dernier une formation spécifique.

Les subsides octroyés grâce à la reconnaissance de ce projet local par la Communauté Française ont permis d'acquies du matériel pour les différentes garderies libres et communales de l'entité. Commandés depuis des mois, ces jeux devraient être redistribués et montés dans les différents implantations prochainement.



Plusieurs réunions de coordinations ont déjà eu lieu entre les responsables des écoles, les mouvements de jeunesse, sportifs et culturels afin de rédiger un référentiel des associations disposées à accueillir à La Bruyère les enfants et adolescents.

ecolo

Le groupe Ecolo La Bruyère se réunit tous les mois pour préparer le conseil communal, les activités locales et le journal.

Pour contacter le groupe :

Béatrice Lutte : 081/ 51 35 04

Philippe Soutmans : 081/56 85 73

La Bruyère

Le conseiller communal :

Jean Severin, rue des Déportés 11 à Rhisnes, 081/56 87 44, sevejean@swing.be

Site Web d'Écolo :
www.ecolo.be

Ce journal, imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseiller communal.

Prochain conseil communal :

► 17 novembre 2005 à 18h30

(sous réserve de modifications car les dates sont souvent changées en dernière minute)

Vous avez des questions à nous poser ?

Des réactions à nous soumettre ?

Des avis à partager ? ...

N'hésitez pas à nous contacter :
ecolo.la.bruyere@skynet.be

POURQUOI ?

Claire Parmentier, échevine Ecolo de l'enseignement à Gembloux.

Claire, sans vraiment l'avoir cherché tu as été élue en 2000...

On peut le dire. Je suivais Ecolo de loin en loin depuis le début des années 80, notamment au départ de son combat contre le nucléaire. J'étais assez engagée au plan associatif, bénévole à Oxfam, coordinatrice de 11.11.11 pour Gembloux, active dans l'association des parents de l'Athénée, ... et j'ai été sollicitée pour figurer sur les listes régionales de 1999. J'ai d'abord refusé ... puis en raccrochant mon téléphone la seconde fois, je me suis dit que c'était une mauvaise réaction, que j'avais des idées, que je devais les défendre et contribuer à promouvoir l'écologie.

Après un bon résultat personnel aux régionales, j'ai remis le couvert aux communales, avec à ma demande, «seulement» une troisième place, derrière un duo masculin. Mon score personnel a fait que j'étais élue devant le deuxième de la liste : je ne pouvais pas me débiner !

Tu as non seulement été élue, mais tu es également devenue échevine

En doublant notre représentation, on a fait un bon score, comme partout en Wallonie (et la liste du Bailli, qui était dans l'opposition avec nous, également). On a été, comme dans d'autres communes, en position d'arbitre, avec le choix d'un arc-en-ciel ou d'une alliance de l'opposition pour renverser la majorité. On a choisi la seconde solution.

Vu que c'est une sensibilité que j'avais, j'ai pris la compétence de l'enseignement communal, en tant que seconde échevine Ecolo, ainsi que diverses autres compétences plus innovantes, comme celle des relations Nord-Sud, qui faisait le lien avec mes engagements personnels... et qui marquait aussi notre différence d'écologistes.

Comment peut-on caractériser le travail que tu as mis en œuvre avec

les écoles communales gembloutoises ?

Tout d'abord, je me suis rendue compte combien la question des bâtiments scolaires, de l'état des locaux, était importante pour un enseignement de qualité... et je me suis beaucoup investie pour améliorer les choses depuis le début de mon mandat.

- Ensuite, je suis une échevine qui essaie d'être présente sur le terrain, de favoriser les contacts directs avec le personnel, ce qui n'est pas toujours facile avec 60 titulaires de classe et 20 maîtres spéciaux.

Quel bilan tires-tu de ces six années comme échevine ?

Ce mandat est loin d'être facile tous les jours, mais il y a des satisfactions qui compensent largement. Le forum Nord-Sud organisé au mois d'avril 2005 avec une super équipe, a été par exemple quelque chose de très chouette, de très gai à mener, d'enthousiasmant. D'autant plus qu'il a fait la synthèse entre mes deux compétences scabinales et a suscité une large adhésion de la population. La collaboration avec le centre culturel pour différents types d'activités est pour moi de grande importance. Par ailleurs, j'ai beaucoup travaillé sur l'objectivation des recrutements, notamment des directeurs, avec constitution de jurys externes. C'était nouveau à Gembloux, mais d'autant plus important dans un contexte d'enseignement communal. Mon but, est que, quoi qu'il arrive à l'issue de la législature communale, les écoles fonctionnent au mieux et dans la durée et qu'à la fois les enseignants et les enfants s'y sentent bien.

Claire Parmentier, sera avec Thérèse-Marie Bouchat, échevine à Floreffe et Brigitte de Trieu, coordinatrice de l'extra-scolaire à Honelles, présente à la soirée du 23 novembre à Bovesse consacrée à l'enseignement public et à l'accueil extra-scolaire (entrée gratuite).